



Monsieur ne respecte pas le jugement

Par **Vital camila**, le **29/08/2018** à **13:15**

Suite à un déménagement je souhaite inscrire ma fille près de mon domicile sachant que je possède la garde exclusive, son père refuse d'autoriser sa radiation alors que monsieur s'intéresse très peu à notre enfant de plus qui n'a jamais respecté le jugement et a toujours refusé de vouloir me régler la pension alimentaire et cela fait plus d'un an, monsieur refuse également de prendre notre enfant certains weekends sans me prévenir à l'avance et actuellement cela fait plus d'un mois qui n'a pas voulu prendre notre enfant ou même de la voir, que dois-je faire afin que celui-ci soit puni par la loi et respecte enfin le jugement ?

Par **Visiteur**, le **29/08/2018** à **14:25**

Sur ce forum, on commence par

BONJOUR

Reprendre contact avec le JAF